

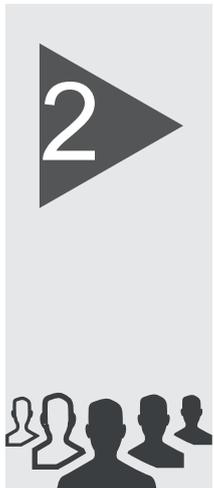
6

BONNES RAISONS DE ME PRÉSENTER SUR UNE LISTE **UGICT**



Je porte les voix de mes collègues

Les élections professionnelles permettent aux salariés de choisir leurs délégués et de définir la représentativité des organisations syndicales. La limite de cet exercice est évidente : je ne choisis que parmi les candidats proposés. Parfois ce choix n'existe même pas, faute de syndiqués ou de candidats UGICT. En me portant candidat sur une liste UGICT, je représente et porte la voix de mes collègues.



Je ne suis jamais isolé face à mon employeur

En me portant candidat sur une liste UGICT, je suis mis en contact avec une structure professionnelle ou locale regroupant d'autres ingés, cadres et techs. Mon activité syndicale me permet ainsi de tisser des nouveaux liens avec mes collègues et d'autres salariés. Véritable acteur, je suis informé sur la vie de l'entreprise et sa stratégie et reçois les analyses et propositions de l'UGICT. Cela me permet de mieux connaître mes droits, d'être mieux accompagné et défendu. En tant qu'élu UGICT, je bénéficie aussi d'une formation syndicale qui me permet de mieux comprendre, agir, mener et conduire mon activité ou de remplir mon mandat.



J'agis sur la vie de mes collègues à tous les niveaux

Conditions de travail, salaire, cotisations sociales ou encore mode de management, être délégué UGICT me permet d'agir sur les attentes et préoccupations de mes collègues. Par l'intervention syndicale, je construis avec eux de nouveaux droits pour l'encadrement. Ainsi je participe à un syndicalisme qui colle aux réalités et veut apporter des réponses concrètes aux attentes des ingés, cadres et techs.

 [.com/UGICT](https://www.facebook.com/UGICT)

 [@CGTCadresTechs](https://twitter.com/CGTCadresTechs)


ugict.cgt.fr


la cgt UGICT
La référence syndicale
INGÉS
CADRES
TECHS



6

BONNES RAISONS DE ME PRÉSENTER SUR UNE LISTE UGICT

4



Je donne du sens à mon engagement professionnel

Être délégué syndical ne me conduit pas à rompre avec mes ambitions professionnelles, mais au contraire à les pérenniser, participer à la vie de l'entreprise au-delà du travail. C'est aussi se syndiquer pour mieux s'organiser au sein du syndicat afin d'être en capacité d'intervenir sur tous les sujets liés à mon statut de salarié de l'encadrement. En devenant un membre à part entière de la vie syndicale de mon entreprise, j'élargis mon champ de vision, d'intervention et de plein exercice de ma qualification et de mes compétences professionnelles.

5



Je renforce un syndicat utile, accessible et solidaire

Contrairement aux idées reçues, en matière de syndicat d'encadrement, l'UGICT est deuxième au classement, juste derrière la CFDT et devant la CFE-CGC ! Nous agissons pour :

- un syndicalisme solidaire qui rassemble toutes les catégories, tout en permettant à chacune d'exprimer ses revendications et son identité professionnelle,
- obtenir des droits individuels et collectifs pour faire valoir notre rôle contributif et notre éthique dans les choix de gestion,
- garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

6



J'ouvre un nouvel espace de liberté et de démocratie

En me syndiquant, j'accrois ma liberté en me donnant les moyens d'agir sur ma vie de salarié. À travers mon expression, j'élabore l'intervention publique du syndicat afin qu'elle porte les attentes de mes collègues. Face à la « liberté d'entreprendre », « la libre-concurrence » ou encore « l'obligation de satisfaire les marchés » qui règnent en entreprise, l'UGICT est un espace de liberté où les salariés pensent et décident d'agir en toute indépendance des pouvoirs économiques et politiques.

 [.com/UGICT](https://www.facebook.com/UGICT)

 [@CGTCadresTechs](https://twitter.com/CGTCadresTechs)

 ugict.cgt.fr

